

newsletter

décembre 2016

ACTUALITES DU RESEAU

HYDRAULIQUE RURALE AU NIGER : QUELLES RESSOURCES POUR QUELS BESOINS ? JOURNEE NIGER, 26 OCTOBRE, LYON

Le pS-Eau a organisé le 26 octobre une journée d'échange et d'information sur le Niger. Il s'est associé au RESACOOP pour proposer cette rencontre en région Auvergne-Rhône-Alpes où sont présents de nombreux acteurs de coopération intervenant au Niger.

Les discussions ont porté sur l'hydraulique rurale, avec un focus sur les ressources en eau.



Les participants ont pu échanger sur les enjeux spécifiques du Niger avec deux représentants du Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement : M. Taweye, Directeur des études et de la programmation et M. Sandao, Coordinateur du Plan d'Action National pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (PANGIRE).

Plus d'informations: www.pseau.org/fr/journee-niger-ressources-eau-octobre-2016

PROJETS DE SOLIDARITE INTERNATIONALE EAU/ASSAINISSEMENT AU NIGER REUNION D'INFORMATION, 28 OCTOBRE, PARIS



Profitant de la venue de deux représentants du Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement en France, une réunion d'information a été organisée le 28 octobre dans les locaux du pS-Eau en présence de l'Agence de l'Eau Seine Normandie, de collectivités et associations du bassin.

Ces échanges ont permis aux représentants du

Ministère de rencontrer des partenaires de coopération pour mieux connaître leurs actions et de présenter les deux programmes nationaux en cours de validation pour le secteur de l'eau et de l'assainissement : le PROSEHA et le PANGIRE.

Plus d'informations : le compte rendu de la réunion

ACTUALITES DU SECTEUR

ACTUALITES DES COMMUNES NIGERIENNES

Transfert de compétences

En janvier dernier, le gouvernement nigérien a adopté le décret portant transfert des compétences et des ressources de l'Etat aux Communes. Quatre domaines sont transférés dont l'hydraulique.

Les fonctions des services d'eau potable et d'assainissement transférées aux communes sont les suivantes :

- La planification (élaboration et actualisation des plans locaux eau et assainissement);
- Les études et travaux pour la réalisation des infrastructures d'eau potable et d'assainissement ;
- La gestion des services ;
- Le suivi du service (suivi du bon fonctionnement et communication des données eau/assainissement au Ministère de l'hydraulique et de l'assainissement).

Elle se voit attribuer également un rôle en matière de sensibilisation des populations et de gestion intégrée des ressources en eau. La définition du cadre politique et règlementaire reste de la compétence de l'Etat. La Commune a pour rôle de le faire appliquer.

Le décret prévoit par ailleurs une dotation annuelle de l'Etat aux Communes pour couvrir les frais d'investissements et les charges courantes du service ainsi qu'une mise à disposition de ressources humaines. Ces éléments doivent être précisés prochainement par arrêté ministériel et décret.

Report des élections municipales

Les élections municipales qui devaient être organisées cette année ont été reportées. Les maires sont reconduits pour au moins 2 ans. Ce report a été décidé dans l'attente de la mise en place d'un fichier électoral biométrique.

Plus d'informations : Décret portant transfert des compétences

DEUX NOUVELLES COLLECTIVITES NORMANDES ENGAGEES AU NIGER



Les communes de Louvigny et de Mondeville ont rejoint les villes normandes d'Ifs, Colombelles, Mézidon-Canon et Castillon-en-Auge dans un nouveau programme triennal de coopération avec l'Association des Communes du Canton de Kornaka (ACCK).

Une cérémonie a été organisée le jeudi 9 juin 2016 à Mondeville pour procéder à la signature du nouveau programme de coopération en présence des Maires des six communes normandes et de M. Ousmane Koure Jackou, Député-Maire de la commune rurale de Kornaka et Président de l'ACCK.

Le nouveau programme d'action (juillet 2016 - juin 2019) poursuit les actions menées pour le développement local dans le canton de Kornaka tout en contribuant à l'ouverture sur le monde des communes normandes. Le service intercommunal de l'eau et de l'assainissement mis en place précédemment continuera d'être accompagné pour renforcer les services d'eau potable et d'assainissement sur le canton.

Contacts:

Eau Vive Normandie, ev-bnormandie@eau-vive.org

Ousmane Kouré Jackou, Président de l'ACCK, ousmanekourjackou@yahoo.fr

DEPLACEMENTS DU DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE A ZINDER

A mi-parcours du projet «<u>Mise en œuvre de la stratégie hygiène et assainissement de la ville de Zinder</u>» une délégation du Conseil Départemental du Val-de-Marne s'est rendu à Zinder en octobre afin de faire un point d'avancement et de visiter les premières installations.

Point sécurité

L'Ambassade de France, rencontrée en début de mission, s'est montrée disponible pour faciliter les déplacements de la délégation à l'intérieur du Niger (facilitation de l'accès au vol des Nations Unies, point sécurité en amont des missions, etc).

Rappel des règles de sécurité à respecter :

- Se déplacer en avion (vol des Nations Unies) ;
- Etre accompagné d'une escorte militaire/policière sur place ;
- Rester moins de 48h sur place.





Visites de chantier



La mission du Val-de-Marne avait pour objectif de visiter les chantiers du premier marché de construction des blocs sanitaires réalisés dans les espaces publics (mairies d'arrondissement, marchés, autogare).

Les premières constructions sont globalement de bonne facture, même si certains aspects doivent être corrigés. Les constats faits sur le terrain et lors des discussions avec les entreprises permettront d'adapter les Dossiers d'Appels d'Offre (DAO) pour les prochains marchés.

Contacts:

Melanie Ceran, Melanie.Ceran@valdemarne.fr

APPELS A PROJETS

En complément à la rubrique « <u>Mobiliser des financements</u> », retrouvez les informations sur les appels à projets plus ponctuels accessibles aux porteurs de projets d'accès à l'eau potable et à l'assainissement au Niger.

Appel à projets « Printemps 2017 », Agence des Micro Projets

- Structures éligibles : associations françaises loi 1901, ayant au moins 2 ans d'existence et moins de 250 000€ de budget annuel
- Montant de la contribution : entre 2 000 et 15 000 euros (de 1,3 à 9,8 millions de Fcfa)
- Date de dépôt : 31 mars 2017
- Plus d'informations : www.agencemicroprojets.org

Appel à projets annuel en soutien à la coopération décentralisée, Ministère des Affaires Etrangères et du Développement International

- Structures éligibles : les collectivités territoriales françaises
- Date de dépôt : du 1er décembre 2016 au 31 mars 2017
- Plus d'informations : <u>www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/action-exterieure-des-collectivites-territoriales</u>